



## Déclaration du SNUipp-FSU 77 - CAPD du 11 janvier 2022

Le SNUipp-FSU 77 adresse aux membres de la CAPD et aux personnels de l'Education nationale ses vœux pour une école réellement prise en considération par le ministre de l'Education nationale, pour une continuité du service public d'éducation dans des conditions correctes et respectueuses des personnels. Or, c'est une école ni protégée, ni protectrice qui a repris hier le 3 janvier dans un contexte de chiffres de contagion plus qu'alarmants. Le SNUipp-FSU 77 se fait l'écho de la profession pour vous faire part de son indignation, en cette reprise. Les annonces diffusées progressivement par le ministre pendant les tous derniers jours des congés de fin d'année n'ont fait qu'ajouter de la tension dans la mesure où elles sont contradictoires avec la dégradation de la situation sanitaire.

Maintenir les écoles ouvertes est une volonté commune, pas seulement celle d'un ministre déconnecté de la réalité du terrain. Néanmoins, cela exige des moyens, qui n'ont toujours pas été anticipés après 2 années de crise sanitaire et ce, malgré nos multiples alertes. De fait le ministre continue à faire peser sur les personnels et les familles la gestion de la pandémie et transfère sur eux la responsabilité de la santé publique.

Nous nous adressons à vous solennellement de nouveau ce mardi 11 janvier 2022 et exigeons des réponses rapides sur les points suivants, dans le but de protéger les personnels dans l'exercice quotidien de leur métier.

► **Le non remplacement des personnels** : dès le jour de la rentrée, vous annoncez 11 % des classes sans remplaçants. Nous exigeons le recrutement immédiat de personnels, pour pallier ce manque et permettre que l'école ouverte soit une réalité et sans mettre en péril la continuité du service public d'éducation. Nous exigeons également des consignes claires et écrites à destination des personnels en cas d'enseignant-es non remplacé-es.

► La crise sanitaire accentuée nécessite des **mesures d'urgence** que nous réclamons depuis l'an dernier **pour protéger les personnels, les élèves et leurs familles** : équipement immédiat des classes en capteurs de CO<sub>2</sub>, et purificateurs d'air pour les salles ne pouvant être aérées (dortoirs...) financés par l'État, fourniture de masques FFP2 pour les personnels qui le demandent, fourniture de masques chirurgicaux pour les personnels, fourniture gratuite de masques pour les élèves, fourniture de gel hydroalcoolique financé par l'État, recrutement de personnels de santé en nombre suffisant pour permettre un dépistage plus régulier des élèves.

► Le protocole prévoyant des auto-tests à J+2 et J +4 est une véritable mascarade. A ce jour les pharmacies n'ont reçu aucune consigne et ne délivrent donc pas les auto-tests. Par ailleurs, plusieurs études remettent en cause la fiabilité de ce type de test. Le passage à une série d'auto-tests montre la volonté de laisser filer la pandémie.

► Les tests demandés aux élèves ne doivent pas reposer sur la responsabilité des familles ni être soumis au contrôle des personnels de l'éducation nationale, mais doivent être organisés par les autorités sanitaires compétentes.

► Pour les cas positifs : nous exigeons la communication des critères précis entraînant la fermeture d'une classe. Nous demandons la fermeture dès le 1er cas, comme le prévoyait le protocole à la rentrée de septembre.

► Pour les cas contacts : le nouveau protocole ne fait plus état des cas contacts intrafamiliaux et est le même que pour les cas contacts extérieurs. Cela est incompréhensible pour l'ensemble de la communauté éducative au vu de la contagiosité du nouveau variant OMICRON.

► Nous demandons que les évaluations CP soient annulées.

► Nous demandons le maintien des autorisations d'absence (formations, ASA,...)

► Le protocole sanitaire ne doit pas être un prétexte pour porter atteinte aux droits des personnels (stage de formation syndicale, réunions d'information syndicale, autorisation spéciale d'absence pour une participation aux congrès...)

► **Concernant la carte scolaire et la rentrée de septembre 2022**, la dotation académique doit être plus conséquente et doit aller au-delà des 210 postes pour les 3 départements. Nous exigeons une attribution de postes supplémentaires pour permettre de réduire les effectifs dans toutes les classes, de créer des postes de remplaçant, d'abonder les RASED et postes de PsyEN et d'augmenter les décharges de direction dans toutes les écoles maternelles REP+ et REP, entre autres.

► Il faut prévoir l'ouverture de nombreux postes aux concours et le maintien du concours supplémentaire pour l'académie de Créteil.

C'est à ces conditions que les écoles pourront rester ouvertes et assurer un réel apprentissage pour les élèves pour cette fin d'année et pour restaurer, dès la rentrée prochaine, ce que la pandémie et le manque d'anticipation et de gestion de la part du ministère depuis 2 ans auront abîmés.

**Concernant l'ordre du jour spécifique de cet CAPD des recours sur l'appréciation finale au rendez-vous carrière**, le SNUipp-FSU demande qu'elle soit améliorée à chaque fois que celle-ci n'est pas en adéquation avec le résultat de l'évaluation des items et l'appréciation du compte rendu de rendez-vous de carrière. Nous sollicitons également de façon solennelle l'envoi des documents d'affectation de nos collègues. Cet envoi devait être fait depuis le mois de novembre.

**Submergée par la vague omicron, la communauté éducative compte bien faire entendre son mécontentement face à un protocole faiblard en forme de girouette, une gestion chaotique des absences d'enseignants, un manque de moyens criant et un mépris sous-jacent.**

Les personnels ont le sentiment que la situation sanitaire ne peut pas être maîtrisée, que les consignes données sont à la fois tardives et éventuellement précipitées, qu'on ne s'adresse pas à eux. Mais surtout, les personnels se sont sentis au fond de la troisième roue du chariot dans cette affaire. Ce sentiment n'a pas arrêté de monter, le ministre s'est toujours adressé d'abord à l'opinion, avec des mesures souvent improvisées et légères.

La corporation n'est, en général, pas unanime. Il y a souvent des divisions au niveau syndical, les sujets d'éducation étant plus clivants que rassembleurs. Mais la communauté éducative peut être unanime en revanche si elle se sent délaissée, agressée ou abaissée. Ce qui est le cas ici.

A quoi s'ajoute le sentiment, pour la communauté éducative, de ne pas être reconnue, avec une cerise sur le gâteau : avoir parlé des absences pour contaminations au Covid-19 des enseignants sous le label d'«absentéisme».

La corporation n'est, en général, pas unanime. Il y a souvent des divisions au niveau syndical, les sujets d'éducation étant plus clivants que rassembleurs. Mais la communauté éducative peut être unanime en revanche si elle se sent délaissée, agressée ou abaissée. Ce qui est le cas ici.

En conclusion, comme nous avons de gros doutes, pour ne pas dire plus, sur la volonté du Ministre, face à la situation exceptionnelle que l'École subit, de changer du tout au tout sa politique éducative, et parce que le mépris et la mise en danger des élèves, des familles et des personnels n'a que trop duré, **le SNUipp-FSU appelle l'ensemble des personnels des écoles à la grève dès jeudi 13 janvier** pour toutes les raisons que nous avons abordées dans cette déclaration.

L'intervention du premier ministre, hier soir, illustre cet abandon assumé des personnels de l'Education Nationale.

Je vous remercie.